



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-106

PUBLIÉ LE 19 FÉVRIER 2026

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2026-02-19-00001 - Arrêté 2026-00207 du 19 février 2026 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2026-02-19-00002 - Arrêté 2026-00208 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5
75-2026-02-19-00003 - Arrêté 2026-00209 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 7
75-2026-02-19-00004 - Arrêté 2026-00210 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 9
75-2026-02-19-00005 - Arrêté 2026-00211 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 11
75-2026-02-19-00006 - Arrêté 2026-00212 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 13
75-2026-02-19-00007 - Arrêté 2026-00213 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 15
75-2026-02-19-00008 - Arrêté 2026-00214 du 19 février 2026 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 17

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00001

Arrêté 2026-00207 du 19 février 2026
Accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 19 FEV 2026

ARRETE N° 2026-00207

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la 21ème compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Caporal-chef **Mathieu MARTIN**, né le 12 septembre 1992 ;
- Caporal **Radu HORHOCEA**, né le 16 avril 1999 ;
- Sapeur de 1ère classe **Jean GABOREAU** né le 25 août 2004.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00002

Arrêté 2026-00208 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00208

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la 4^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Sergent **Emilien COLLE**, né le 21 mars 1989 ;
- Caporal-chef **Aymeric LOCURATOLO**, né le 4 octobre 1996.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00003

Arrêté 2026-00209 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00209

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **Mme Manon SARIO**, gardienne de la paix, née le 25 avril 1996 ;
- **M. Anthony VITALE**, gardien de la paix, né le 16 octobre 1997.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00004

Arrêté 2026-00210 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00210

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille d'argent de 2ème classe pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent Rémi GRAULIER**, né le 16 mars 1995, affecté au sein de la 15ème compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00005

Arrêté 2026-00211 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00211

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à la **Caporale-chef Leá CURELY**, née le 11 mars 1999, affectée au sein de la 17ème compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Le Préfet de police

signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00006

Arrêté 2026-00212 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00212

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux gardiens de la paix affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Christophe LALOUE**, né le 10 avril 1995 ;
- **M. David LIMA FARIA**, né le 11 mars 1990 ;
- **M. Jonathan MEKKI**, né le 21 février 1993 ;

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00007

Arrêté 2026-00213 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00213

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **Mme Clara CHAVANNE**, brigadière-chef de police, née le 04 mai 1996 ;
- **M. Philippe DELHAY**, brigadier-chef de police, né le 25 novembre 1991 ;
- **M. Julien SAMIEZ**, brigadier-chef de police, né le 10 janvier 1990 ;
- **M. Victor MATHE**, gardien de la paix, né le 21 juin 1994.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Signé

Patrice FAURE

Préfecture de Police

75-2026-02-19-00008

Arrêté 2026-00214 du 19 février 2026 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 février 2026

ARRETE N° 2026-00214

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires affectés au sein de la Direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris dont les noms suivent:

- **M. Sandy GUILLERM**, brigadier- chef de police, né le 19 octobre 1978 ;
- **M. Jérôme PECLET** , brigadier-chef de police, né le 21 avril 1980 ;
- **M. Alexis VERRECCHIA**, gardien de la paix, né le 26 juin 1993.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PRÉFET DE POLICE

« Signé »

Patrice FAURE